



Site : www.naturamaporte.com

LA GAZETTE NATURAMAPORTE

Juillet-Août 2016 n°39

« Je m'en vas.... »

Et oui... à quelques mois près, ça fait douze ans que je suis installé aux Roches... 1^{er} novembre 2004, arrivée de la famille sur la ferme de Montilliers. Quelques 50 ha de terre, une trentaine de vaches laitières à rentrer le matin et le soir, à attacher à la chaîne à leur place, pour que je passe entre chacune pour les traire ! J'avais craqué pour le système... la réalité m'a rattrapé ! Je réfléchissais à un changement d'installation pour gagner en confort et en temps de travail, quand Alain et Nathalie m'ont proposé de nous associer en GAEC...

Là, tout a été très vite : regroupement des troupeaux en juillet 2005 - réaménagement des bâtiments pour accueillir soit les vaches laitières soit les génisses - conversion à la bio en septembre 2006 - lancement de l'AMAP des Goganes et pour nous, le début du bricolage dans « la fromagerie » : écrémage à la main pendant la traite... barattage également à la main qui dure des heures car la crème n'avait pas assez mûri ou refroidi... quelles parties de rigolades nous avons pu avoir !!! - la construction de la première fromagerie - la construction du labo cochonnailles aux Roches - les différentes AMAPs qui nous sollicitent : Doué, Ste Gemmes, l'essaimage à Montreuil puis Saumur et Trélazé...

Il y a eu l'arrivée de Christine, l'agrandissement du bâtiment aux Trois Poiriers : la construction pour les veaux, le local à farine, la fumière et le bâtiment pour stocker le fourrage... L'agrandissement et surtout la reconstruction d'une nouvelle fromagerie, les terres en plus qui permettent d'avoir l'autonomie fourragère, la sortie douloureuse de Christine du GAEC et aujourd'hui la mienne.

Grâce aux AMAPs, nous avons réalisé des envies, aller jusqu'au bout du produit fini, ne pas être juste producteurs de lait ou de porcs ; des produits que nous transformons pour des personnes, vous, en l'occurrence, que nous connaissons et avec qui, au fil du temps, des liens se tissent, se font plus privilégiés.

J'arrête pour des raisons personnelles et familiales. Je transmets ma ferme à un jeune qui va produire du mouton et des plantes médicinales en bio. Je souhaitais que la bio perdure aux Roches, j'en suis ravi.

La fin approche, et par manque de temps, je n'aurai peut être plus l'occasion de faire des jeudis ou vendredis de distribution. Aussi, je profite de ce mot pour remercier chacun d'entre vous de nous avoir accompagnés dans notre développement. Je sais que vous continuerez à soutenir par vos contrats, Nathalie et Alain dans la restructuration du GAEC... moment difficile pour eux, incertain quant à l'organisation à choisir. Mais, je leur fais confiance pour passer entre tous ces remous pour rebondir de plus belle avec Simon, l'apprenti, Isabel et Paul les salariés...

Je pars en emportant tout plein de souvenirs que je ne peux évoquer ici tant la liste serait longue et pour tous ces moments, je ne regrette pas ces 12 années, riches en connaissances, savoirs-faire, découvertes et rencontres !

Je vous remercie pour tous ces temps de partage. Nos chemins seront peut-être amenés à se croiser à l'occasion...

A bientôt,
Damien

C'est grâce à Damien Robert si notre AMAP existe. En effet, par le biais de ses parents, les produits du GAEC étaient très appréciés de quelques privilégiés...

Damien a donc proposé de monter une amap à Ste Gemmes. Des réunions de concertation ont eu lieu, quelques personnes motivées ont lancé l'association sous la présidence de Jean Robert. Il y a eu des tâtonnements. D'autres producteurs, d'autres amapiens ont rejoint l'amap et cela continue depuis 8 ans maintenant !

Nous voulons donc t'adresser un très grand MERCI !

Des nouvelles de la ferme des Harbaux

Tout d'abord, faire la fête !



Dans son programme « Fermes en scène », la Compagnie Cosnet s'arrêtera à la ferme :

Réservez donc votre **vendredi soir 2 septembre** avec au programme :

- ☞ A partir de 18h visite de la ferme et inauguration des nouveaux bâtiments. Le charpentier (entreprise LMB) sera là pour échanger sur la construction bois.
- ☞ Puis pique-nique tiré de son panier .
- ☞ 20h30 Musique et chants en acoustique avec les Bilboquet
- ☞ 21h30 « La casquette du lendemain » par la compagnie Patrick Cosnet (entrée 12€/pers et gratuit pour – de 12 ans)

FERMES en SCÈNE sera aussi présent
au **GAEC PACHAMAMA**,
La Rue à Dénezé-sous-Doué,
le **samedi 27 août** avec le spectacle « Les Frères Lampion ». Renseignements et réservations auprès de Catherine Cesbron



Bonjour à tous du fin fond de la campagne,

Après le gel qu'il a fallu combattre, (j'ai gagné une grosse partie de la guerre) maintenant c'est la pluie ! Nos anciens nous disent toujours , "après la pluie, le beau temps"... les pommiers sont protégés mais le pommiculteur est bien épuisé .

J'ai hâte de vous retrouver avec mon jus et mes pommes au mois de septembre.

La pom de Jarzé

Pensez à vous organiser pour récupérer vos victuailles durant l'été.

Vous pouvez faire des « échanges entre amapiens », en faire profiter des amis ou voisins ; ce qui leur donnera l'occasion de connaître l'amap.

Pensez surtout à bien prévenir le tuteur si vous êtes absents et si quelqu'un de nouveau vient prendre vos produits.

Port ouvert Ile d'Yeu Samedi 17 septembre 2016

- Visites accompagnées par les pêcheurs :
- Les bateaux du GIE
- La criée et la coopérative Yeu Marée

Encore des projets de ...transmission de savoir paysan.

J'ai été formateur en Bac pro, et je reçois des stagiaires mais je voudrais aller plus loin dans ma démarche en créant un espace test volailles fermières sur la ferme. Cela permettrait à de futurs/es paysans/nes de s'essayer grandeur nature pendant 1 an au sein de son stage paysan créatif via la CIAP 49 (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne 49). Il est essentiellement destiné à des jeunes non issus du milieu agricole dans le but de parfaire leur formation agricole tout en démarrant son activité et surtout en s'intégrant localement dans le territoire. Celle-ci peut-être son ou sa prochaine installation.

Vous pouvez, en tant qu'amapien intéressé par la démarche, intégrer le GAL (Groupe d'Appui Local) qui entourera les stagiaires.

Et aussi à bientôt 59 ans, je commence à penser transmission. Et pourquoi pas, ce sera peut-être l'occasion d'y rencontrer la personne qui me succédera.

NOTRE HISTOIRE

C'est en 2012 en Loire Atlantique que se crée la première CIAP. La CIAP49 naît dans le sillage de cette première expérience positive.

Face au contexte actuel de l'installation en Maine et Loire, des organisations agricoles et citoyennes se rencontrent entre 2013 et 2014 pour réfléchir à la création d'un outil adapté. L'association CIAP se constitue alors en décembre 2014. Elle a pour objet de conduire et initier une phase test de fonctionnement d'une future coopérative d'installation en agriculture paysanne pour notamment mettre en œuvre l'accompagnement de porteurs de projet.



NOUS CONTACTER

CIAP Maine et Loire
70 route de Nantes
49610 Mûrs Erigné
02 41 39 54 77
06 89 61 96 94
vapciap49@gmail.com

ciap 49
Coopérative d'Installation en Agriculture
Paysanne de Maine et Loire

Un outil d'accompagnement,
innovant, entrepreneurial, pour des
porteurs de projet d'installation agricole

NOS PARTENAIRES



LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Contribuer à la réussite des installations

Faciliter l'accès au foncier et participer à l'aménagement du territoire

Contribuer à l'installation de projets agricoles innovants intégrés dans la dynamique locale, rurale ou périurbaine

Promouvoir l'agriculture paysanne



Les exploitations agricoles disparaissent de nos campagnes

- Une perte de plus de 5500 Unités de Travail Annuel sur le département de 2000 à 2010
- Plus de 4000 exploitations agricoles en moins sur le territoire départemental de 2000 à 2010.
- Plus de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans, soit autant de fermes qui sont concernées par la transmission dans les années à venir.
- Un abandon progressif de l'élevage au profit des cultures céréalières.

Des candidats aux profils nouveaux

- Augmentation des porteurs de projet Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) pour lesquels les difficultés sont démultipliées (seuls 22% d'entre eux d'installent) et des installations non aidées (44%).
- Des candidats à l'installation en situation de précarité (RSA Socle, RSA Activité, Demandeurs d'emploi en fin de droits...)
- Des candidats au développement d'une agriculture de proximité et de qualité, source de vie dans des zones rurales dévitalisées, au service des territoires dans lesquels ils s'implantent.

Assurer le renouvellement des exploitations agricoles sur les territoires

Permettre la reprise des fermes c'est à la fois créer de nouvelles dynamiques dans les territoires ruraux, apporter des réponses aux enjeux de l'étalement urbain ou encore contribuer à produire des produits bio pour la restauration collective conformément aux dispositions du Grenelle de l'environnement. Pour ce faire la CIAP 49 propose plusieurs outils d'accompagnement complémentaires aux dispositifs existants, et adaptés aux problématiques actuellement vécues par de nombreux porteurs de projet (NIMA, non aidés...etc.).



3 FORMES D'ACCOMPAGNEMENT

Activées en fonction du projet et de la situation du porteur de projet

1 Le Stage Paysan Créatif

Un soutien à la mise en œuvre de projets agricoles innovants et une formation à l'entrepreneuriat à travers le « stage paysan créatif » : 203 h de formation et d'accompagnement et 1617 h de stage pratique, réparties entre une entreprise d'accueil (paysan référent) et le futur site d'installation du porteur de projet

Pour chacune de ces formes d'accompagnement, le porteur de projet peut solliciter :

- **Un accompagnateur professionnel de la CIAP.** Il connaît : le porteur de projet, sa situation administrative et financière, son projet. Il est l'interlocuteur privilégié qui prend en compte la situation du porteur de projet autant que la dimension économique du projet.
- **Un paysan référent** qui connaît le métier, le territoire, les partenaires de terrain et les aléas de la création et du fonctionnement d'une installation en agriculture paysanne. Il est l'interlocuteur inséré dans le milieu et le territoire.
- **Un Groupe d'Appui Local** constitué à l'initiative du porteur de projet. Il réunit des paysans locaux, des élus, des citoyens engagés... Il constitue un pôle ressource qui conseille et soutient le porteur de projet.
- **Les autres porteurs de projet et les partenaires de la CIAP** qui apportent une expérience, une dimension collective, un complément de formation ou d'information.

2 Les « Groupes d'Appui Locaux »

Accompagnement de Groupes de « veille stratégique » et d'action sur plusieurs territoires en Maine et Loire. Ces groupes constitués de citoyens, de paysans et d'élus sensibles au renouvellement des exploitations sur leur territoire accompagnent des candidats avec des projets en phase avec les enjeux du territoire (restauration collective, préservation des espaces, circuits courts...etc.). Par l'interaction des différents acteurs des territoires, ces groupes permettent d'instaurer un rapport de co-construction entre la société civile et le milieu agricole.

3 Les « espaces test » agricoles

Sur le long terme, nous souhaitons accompagner la création d'espaces test agricoles sur le département. Un comité technique a été composé pour structurer cette mise en place future.



Michel Sochelleau, producteur de lapins et d'huiles, va prendre sa retraite.

Il accueille actuellement, dans le cadre du CIAP, une stagiaire. Elle est à mi-temps sur une autre ferme pour élargir son expérience.

A voir si elle reprendra la ferme. Pour l'instant, elle serait intéressée par la culture de plantes aromatiques.

C'est plutôt sympa de savoir que nos producteurs s'engagent pour transmettre leur savoir.

Et toujours des péripéties agricoles qui viennent pimenter nos journées paysannes qui sans cela seraient sans saveur (sic !).

Je voudrais vous parler de l'influenza aviaire (ou grippe aviaire). Souvenez-vous en 2005, elle sévissait en Asie, alimentant une énième crise sanitaire. Elle a sans doute renforcé notre idée de relocaliser notre production/consommation par le partenariat paysan/ consommateur au sein de l'AMAP des Goganes.

Elle est apparue en 2010 dans un élevage de dindes conventionnel puis dans le sud-ouest en 2015. Aussitôt se met en route toute une batterie de mesures pour circonscrire et éradiquer le virus (barrières sanitaires, élimination des animaux du périmètre proche, nettoyage, désinfection puis vide sanitaire...). Mais devant l'ampleur de cette dernière épidémie (74 fermes atteintes sur plusieurs départements) des mesures extraordinaires ont été prises, en plus de celles précitées, notamment un vide complet pendant plusieurs semaines de volatiles dans les élevages sur 5 ou 6 départements. Et une perte financière estimée à 300 millions d'euros pour l'ensemble de la filière dans cette région.

L'influenza aviaire peut atteindre tous les oiseaux (mortalité, problème de croissance,...) et est très contagieuse (c'est une grippe). La particularité est que les palmipèdes s'avèrent porteurs sains et plus particulièrement l'espèce utilisée en gavage d'où l'explication de l'extrême propagation dans le Sud-Ouest.

Les organisations économiques des Pays de Loire ont une peur bleue de voir apparaître un foyer ici et ont réfléchi à des mesures de prévention définissant des règles de biosécurité et un guide /charte de bonnes pratiques en élevage de volailles, à appliquer dès le 1er juillet..

Initiée par la filière de l'élevage industriel, la tentation était grande de faire des fermes des petits « Seveso » avec une mesure phare « ESPÈCE UNIQUE ET LOT UNIQUE PAR SITE DE PRODUCTION ». Celle-ci aurait pour conséquence directe de mettre à bas la production fermière telle que je la pratique en AMAP (diversité). Heureusement la défense des élevages fermiers (confédération paysanne, fédérations agriculture biologique...) a permis de faire reconnaître les spécificités de ceux-ci, notamment en reconnaissant le bien-fondé de leur autonomie. Ce sera aussi moyennant quelques aménagements plus ou moins faciles à réaliser (sas à l'entrée des élevages, avoir des vides sanitaires entre 2 lots, séparer les espèces surtout des palmipèdes ...).

Affaire à suivre donc en espérant qu'un cas n'apparaisse pas en Pays de Loire.

Alain Chazerault

www.naturamaporte.com

Vous y retrouverez des informations sur l'AMAP, sur les producteurs, es dates de livraisons, les contrats.